

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Educations :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèses :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° P19-043118

N°D: 34139

SN

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 793

Société : R.A.M.

☐ Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom : CAID RASSOU Hassan

Date de naissance : 1940

Adresse : CASA

Tél. : 0644 69 60 03

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ZARHLOULE Amal
Diabétologue - Nutritionniste
Médecin Généraliste
Tél : 22 32 48 33

Date de consultation : 10/06/2020

Nom et prénom du malade : Khalel ROLIA

Age : 1945

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☒ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

043118

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
-----------------	-------------------	-----------------------	---------------------------------	--

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur

Date

PHARMACIE MOUMEN
LEMESEF Mahfoud
Rue 31 N° 47 - 51, Derb Foukara
Casablanca Tél. 05 26 69 00

Montant de la Facture

10/6/2020
10/6/2020
23/6/2020

85,00
218,00
471,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

11/06/2020

11/06/2020

B370

870 DH

20/6/2020

B130

100,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien

Date des Soins

Nombre

AM

PC

IM

IV

Montant détaillé des Honoraires

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

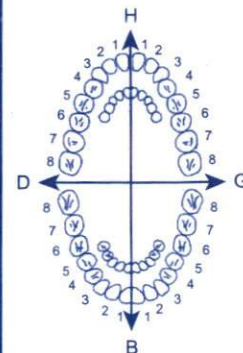
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES

Dents
Traitées

Nature des
Soins

Coefficient



Coefficient
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT
MASTICATOIRE

H

2533412

0000000

D

0000000

3533411

B

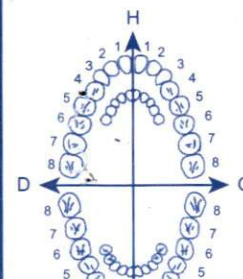
G

11433553

Coefficient
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS



(Création remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



MEDICAL AESTHÉTIQUES & WELLNESS

DR. AMAL ZARHLOULE

OMNIPRATICIENNE
DERMATOLOGIE INTERVENTIONNELLE
LASERS MÉDICAUX À VISEE ESTHÉTIQUE
NUTRITION ET MICRO-NUTRITION, DIABÉTOLOGIE
ECHOGRAPHIE GÉNÉRALE

Casablanca, le :

10/06/2020



Dr. Amal Zarhloule

1/ Insulit A x 20

260I

130I

S.V.

PHARMACIE NASSER
Dr. H. ZARHLOULE
Hay El Masjid Rue 48 N° 11
El Fida Casablanca
Tel.: 05 22 28 02 26





MEDICAL AESTHETICS & WELLNESS

DR. AMAL ZARHLOULE

OMNIPRATICIENNE
DERMATOLOGIE INTERVENTIONNELLE
LASERS MÉDICAUX À VISEE ESTHÉTIQUE
NUTRITION ET MICRO-NUTRITION, DIABÉTOLOGIE
ECHOGRAPHIE GÉNÉRALE

Casablanca, le : 23/06/2020

PPV :
EXP :
Lot N° : 47,80

Khalta Reline

1 DASER ep

2 ep X2/T

pd 1107

47,80

DR. ZARHLOULE
Diabétologue - Nutritionniste
Tél. : 05 22 82 46 33

PHARMACIE NASSEK
Dr. H. ZARHLOULE
Hay El Masjid Rue 48 N° 11
El Fida Casablanca
Tél. : 05 22 28 02 26



MEDICAL AESTHÉTIQUES & WELLNESS

DR. AMAL ZARHLOULE

OMNIPRATICIENNE
DERMATOLOGIE INTERVENTIONNELLE
LASERS MÉDICAUX À VISEE ESTHÉTIQUE
NUTRITION ET MICRO-NUTRITION, DIABÉTOLOGIE
ECHOGRAPHIE GÉNÉRALE

Casablanca, le : 12/06/2022

HARMACIE NASSER
Dr. H. ZARHLOULE
Hay El Masjid Rue 48 N° 11
El Fida Casablanca
Tél.: 05 22 28 02 26

Khotla Relaxe

1) Myo hydral

760 1-pp/T

2) canofuran 100 gel

3803 9900 1 gel a f2 a-T

1200 10 1 gel / 8000 13

S.P.

3) Remlyan 100 8 gel

21800 1-pp/T

Lot N°:
EXP: 36,00 2
PPV: 36,00

33,00

33,00

33,00

PPC: 63,00 Dh
Lot: 310 TE
15 M



MEDICAL AESTHETICS & WELLNESS

DR. AMAL ZARHLOULE

OMNIPRATICIENNE
DERMATOLOGIE INTERVENTIONNELLE
LASERS MEDICAUX A VISEE ESTHETIQUE
NUTRITION ET MICRO-NUTRITION, DIABETOLOGIE
ECHOGRAPHIE GENERALE

Casablanca, le :

10/06/2020

LOT 193099
EXP 03/22
PPV 196DH60

LOT: 18D331 EXP: 12/21
PPV: 196DH60

LOT: 9MA168
PER: 04/2024
FLAGYL 500 mg
CP PEL B20
P.P.V: 49DH80



6 118000 060062

LOT : 200416
UT AV: 10/2022
PPV : 69,00DH

LOT: 20E008
PER: 06/2021
KARDECIC 75MG
SACHETS B30
P.P.V: 30DH70

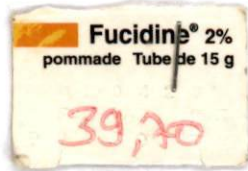


6 118000 061847

إكزوميدين
عابر للجلد
إكزاميدين

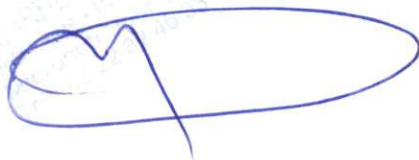
141,00

2970 Fucidine p/b
1 pp X2/P



2) onguent spray outegume

5600 1 pp/b



455,80

PHARMACIE MOUMEN
LEMSEFFER Mahfoud
Rue 31 N° 47 - 51 Darb Foukara
Casablanca Tel. 05 22 82 69 00

092044031

455,80

Docteur Abdelilah Mhadi

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

O.R.L. et chirurgie maxillo faciale

- Exploration et traitement de :
Surdité. Vertige. Ronflement
Pathologie de la voix
- Examen et chirurgie endoscopique
du nez et du Larynx
- Chirurgie microscopique de l'oreille
- Laser
- Implantation cochléaire



الدكتور عبد الله مهدي

- خبرج كلية الطب بـنـانـسي
- أمراض وجراحة الأنف. الأذن. الحنجرة. الوجه والعنق
- تشخيص وعلاج الصم. الدوخة. الشخير
- اضطراب الصوت
- الفحص والجراحة بالمنظار داخل الأنف والبلعق
- الجراحة المبدئية للأذن
- أشعة الليزر
- زرع القوقعة

Casablanca le

18/05/2020

M^r - CAID RASSOU Hassan

Facture

Acte : Aspiration

Cotation : K10

Honoraire : 200,00 DH

Arrêter la présente facture à la

somme de : Deux cent

الدكتور عبد الله مهدي
O.R.L. et chirurgie maxillo faciale
Angle boulevard Nador
et Atlantide Quartier POLO
Casablanca - 0522 06 20 60 61

زاوية شارع الناطور وشارع أطلنتيد - حي بولو - الدار البيضاء

Angle boulevard Nador et Atlantide, Quartier POLO - Casablanca

Tél. : 0522 79 33 00 - 0522 86 20 60/61 - Fax : 0522 21 32 95

E-mail : a.mhadi@clinique-avicenne.ma - Site : www.clinique-avicenne.ma



MEDICAL AESTHÉTICS & WELLNESS

DR. AMAL ZARHLOULE

OMNIPRATICIENNE
DERMATOLOGIE INTERVENTIONNELLE
LASERS MÉDICAUX À VISEE ESTHÉTIQUE
NUTRITION ET MICRO-NUTRITION, DIABÉTOLOGIE
ECHOGRAPHIE GÉNÉRALE

Casablanca, le

16/06/2022

Khelba de la

1) HbA1c

2) sucre - jeûne

3) TG - LDL - HDL - cholest

4) Acide urique

5) CDT - CDT

LABORATOIRE CIRAB
91 Avenue 2 Mars Casablanca
Tél : 05 22 82 46 33

Laboratoire CIRAB

90, avenue 2 MARS - CASABLANCA - Tél.: 022 86 25 50 ou 022 86 25 51 - Fax : 022 86 25 52

RC:218506 - Enregistrement:8721 - Patente:34400430 - TVA:705519 - CNSS:2051671

Docteur Allal ROUDANI

IMP

Internat des Hôpitaux de PARIS, Doctorat de l'Université René Descartes - PARIS

CES de Contrôle Physico-Chimique des médicaments, CES de Pharmacotechnie Chimique et Galénique - PARIS

AE de Biologie Nucléaire du Centre d'Etudes Nucléaires de SACLAY, AE des Maladies Sexuellement Transmissibles de l'OMS - PARIS

CES de bactériologie-Virologie, CES de Parasitologie, CES d'Hématologie, CES d'Immunologie, CES de Pathologie Médicale - PARIS

Examen N° 50611336 du 11/06/2020

Edité le 12/06/2020

Madame

KHETLA RABIA

03H1744



Page 1

BIOCHIMIE SANGUINE

* HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE A1C	6.20	%	
4 à 6 = Non Diabétique ou Diabétique Equilibré			
6 à 8 = Déséquilibre Modéré > 8 = Déséquilibre Important			
ACIDE URIQUE SERIQUE	30	mg/l	(24 - 57)
CREATININE SERIQUE	9.50	mg/l	(6 à 12)
UREE SERIQUE	0.45	g/l	(0.15 à 0.45)
BILAN LIPIDIQUE			
TRIGLYCERIDES	0.96	g/l	(0.50 à 1.50)
CHOLESTEROL	1.70	g/l	(0.3 à 2)
HDL CHOLESTEROL	0.46	g/l	(> 0.40)
> 0.40 = Risque Cardiovasculaire Négatif			
0.35 à 0.40 = Risque significatif < 0.35 = Risque Important			
LDL CHOLESTEROL	1.05	g/l	(< 1.55)
TRANSAMINASES ASAT OU TGO	10	UI/l	(< 37)
TRANSAMINASES ALAT ou TGP	12	UI/l	(< 40)

LABORATOIRE CIRAB
90 Avenue 2 Mars - Casablanca
Tél: 0522 86 25 50 / 0522 86 25 51

Laboratoire CIRAB

90, avenue 2 MARS - CASABLANCA - Tél.:022 86 25 50 ou 022 86 25 51 - Fax : 022 86 25 52

RC:218506 - Enregistrement:8721 - Patente:34400430 - TVA:705519 - CNSS:2051671

Docteur Allal ROUDANI

Internat des Hôpitaux de PARIS, Doctorat de l'Université René Descartes - PARIS

CES de Contrôle Physico-Chimique des médicaments, CES de Pharmacotechnie Chimique et Galénique - PARIS

AE de Biologie Nucléaire du Centre d'Etudes Nucléaires de SACLAY, AE des Maladies Sexuellement Transmissibles de l'OMS - PARIS

CES de bactériologie-Virologie, CES de Parasitologie, CES d'Hématologie, CES d'Immunologie, CES de Pathologie Médicale - PARIS

B

Facture 12632

Casablanca Le : 11/06/2020

Analyses effectuées le: 11/06/2020

Pour.....: **Mme KHETLA RABIA**

Sur prescription du :Dr

Code.....: 03H1744



Organisme.....: **PRIVE**

Bilan:

HMG URE CRE BILIP AUS ASLAT

Total : B 370

Montant Net : 370.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

TROIS CENT SOIXANTE DIX Dhs 00 Cts

LABORATOIRE CIRAB
90 Avenue 2 Mars Casablanca
Tél: 022 86 25 50 ou 022 86 25 51
Fax: 022 86 25 52



Dr. Hasnaa TANINE
Médecin biologiste

INPE laboratoire : 093061364
INPE DR H, Tanine : 097163695

Casablanca le 20 juin 2020

Madame KHATLA RABIA

FACTURE N°	3288
------------	------

Analyses :

Glycémie (à jeûn) -----	B	30	Total : B 130
Hémoglobine glycosylée -----	B	100	

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	100,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :
Cent Dirhams

LMA



Dr. Hasnaa TANINE
Médecin biologiste

Dossier ouvert le : 20/06/20

Madame KHATLA RABIA

Edition du : 22/06/20

Réf. : 20F360

Page : 1/1

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE

Normales

Glycémie a jeun ----- : 1,03 g/l
(Méthode enzymatique à l'hexokinase sur COBAS C111) Soit : 6 mmol/l

0,7 - 1,1

Consensus:

0,6 à 1,0 g/l : Glycémie à jeûn.
1,00 à 1,26 g/l : Diminution de la tolérance au glucose.
> 1,26 g/l : Diabète; (observé sur deux prélèvements distincts).

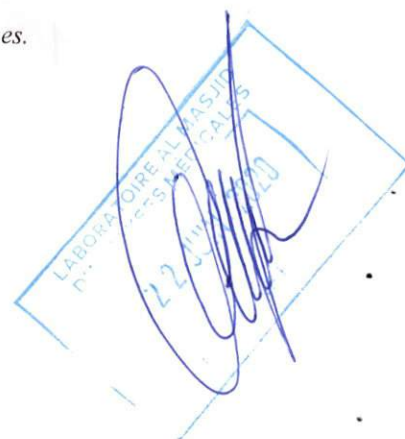
Hémoglobine glycosylée ----- : 12,9 * % 4 - 6,3
(Technique HPLC sur ADAMS HA-8380) Soit : 88 mmol/mol

commentaire:

- HBA1C entre 4,0 et 6,0 % : intervalle non diabétique
- HBA1C inférieur à 6,5 % : excellent équilibre glycémique (DNID)
- HBA1C inférieur à 7 % : excellent équilibre glycémique (DID)
- HBA1C entre 7,0 et 8,0 % : bon équilibre glycémique
- HBA1C supérieur à 8 % : action corrective suggérée

REMARQUE:

Le dosage de l'HBA1C est réservé au suivi de l'équilibre glycémique chez les diabétiques.



===== HA-8380V V01.14 =====
 22-06-2020 21:29 Fast
 MEAS No.0003 Port No.0003
 ID 20F360-----

HbA1c 118 mmol/mol
 HbA1c 12.9 %
 HbF 0.8 %

		R. time	Area	%
P1		4	402	1.2
P2		5	679	2.0
P3	F	8	265	0.8
P4	L-A1c	11	743	2.2
P5	S-A1c	17	4306	12.6
P6	A0	36	27966	81.3
Total area value			34361	

29mOD

